

Son financement

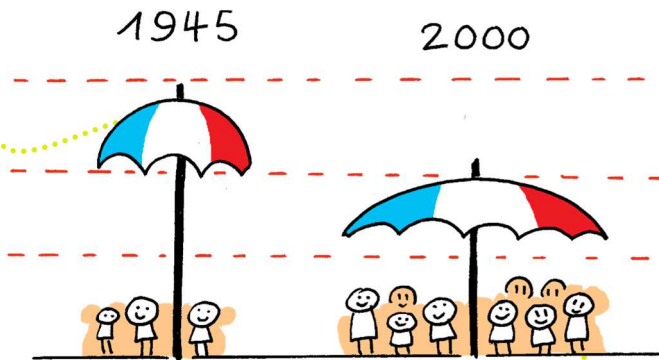
Un financement solidaire

L'idée des résistants était de créer une protection sociale à partir de la solidarité. Les personnes qui avaient la chance de pouvoir travailler et d'être en bonne santé payaient pour celles qui étaient malades, accidentées au travail, retraitées. Tout le monde pouvait un jour connaître ces situations et avoir besoin d'être aidé.

L'argent qui finançait la Sécurité sociale était pris chaque mois sur les salaires, c'étaient les cotisations sociales. Une partie était payée par les salariés, une autre par les patrons. Une personne qui recevait un petit salaire payait moins que celle qui gagnait plus d'argent.



Comment la Sécu est financée aujourd'hui ?



Une situation économique différente

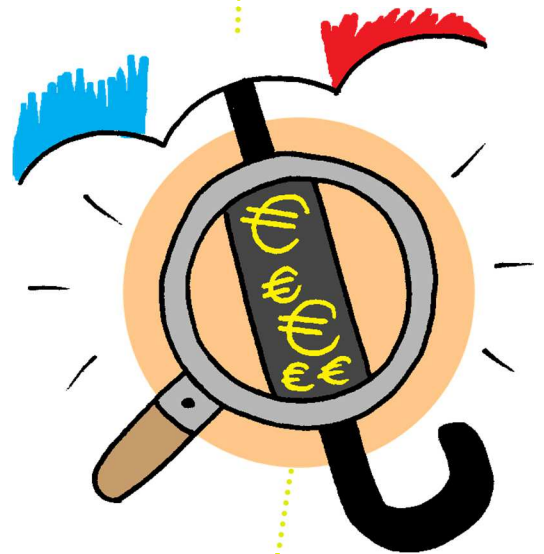
La Sécurité sociale est aujourd'hui difficile à financer : le chômage a augmenté, il y a donc moins d'argent venant des salaires. Et les besoins augmentent : il y a plus de personnes à la retraite, nous vivons plus longtemps, les demandes de santé sont en hausse... Différentes décisions politiques ont été prises pour changer le financement.

La CSG

Depuis la loi de 1991, les cotisations sociales de l'assurance-maladie sont remplacées par la Contribution Sociale Généralisée. C'est un impôt qui est aussi payé par les retraités, les chômeurs, les personnes handicapées, les propriétaires de logement, sur certaines économies à la banque...

La CRDS

Avant, quand l'argent manquait pour financer la Sécurité sociale, les cotisations étaient augmentées. En 1996, pour trouver une solution à l'important déficit de la Sécurité sociale, le Premier ministre Alain Juppé a décidé d'emprunter de l'argent, avec des intérêts. Les citoyens remboursent cet emprunt en payant la CRDS (la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale).



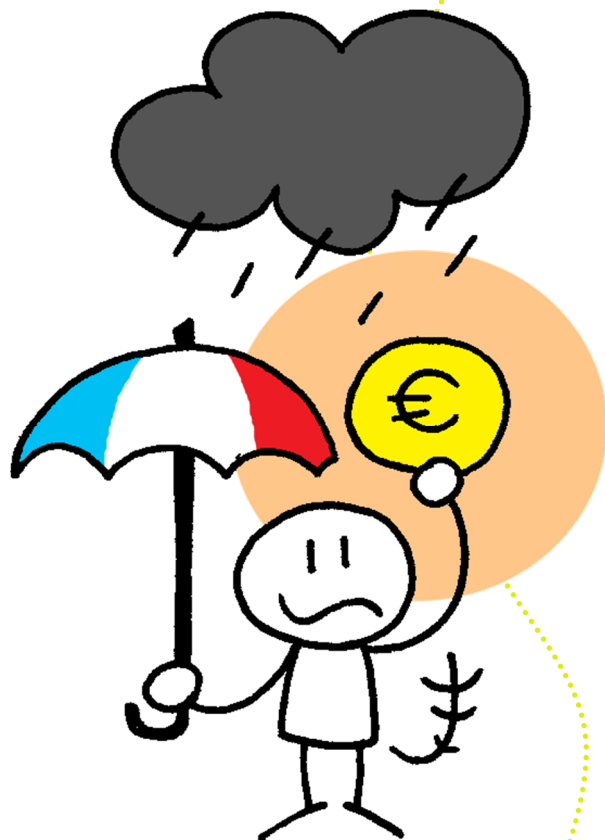
Le reste à charge

Depuis la création de la Sécurité sociale, en 1945, **tous les soins ne sont pas remboursés à 100 %**. En 2004, Philippe Douste-Blazy a souhaité « responsabiliser » les malades, les personnes handicapées. Il voulait que les citoyens changent de comportement, qu'ils soient plus responsables, réduisent leurs visites chez le médecin, consomment moins de médicaments. Ils devaient participer plus financièrement. Aujourd'hui, les personnes doivent payer un reste à charge :

- une **participation financière** sur les boîtes de médicament, les actes paramédicaux (kinés, orthophonistes...), les transports, les frais d'hospitalisation (la chambre, son nettoyage, la nourriture...)
- une participation financière pour les lunettes, les soins dentaires, les prothèses auditives, les fauteuils roulants
- une **participation forfaitaire** : 1 €, non remboursé, à chaque visite chez le médecin
- le **ticket modérateur**, c'est une partie des dépenses de santé qui n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. Pour une visite chez le médecin à 23 €, le ticket modérateur est de 6,90 € + 1 € de participation forfaitaire.

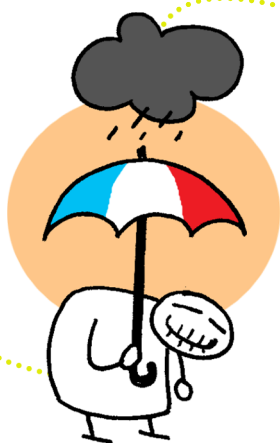
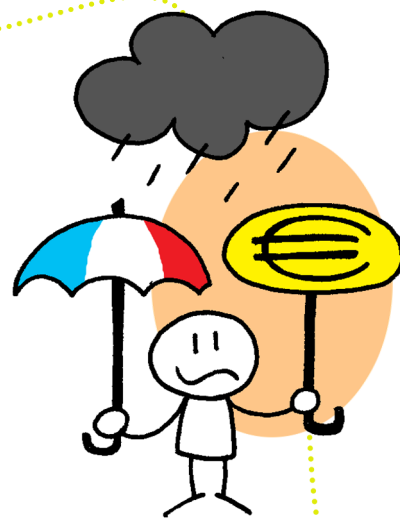
Si des médecins, des spécialistes... ont des tarifs plus élevés que le tarif de base de la Sécu (des dépassements d'honoraires), c'est au malade de payer la différence. Des médicaments ne sont plus remboursés, car ils ne seraient pas assez actifs pour soigner.

Des études ont montré que l'augmentation du reste à charge ne rend pas toujours les malades plus « responsables ». Les personnes pauvres attendent le plus possible avant de prendre rendez-vous, pour ne pas avoir à payer. Mais parfois leur problème de santé s'est alors aggravé. Et les soigner coûte encore plus cher.



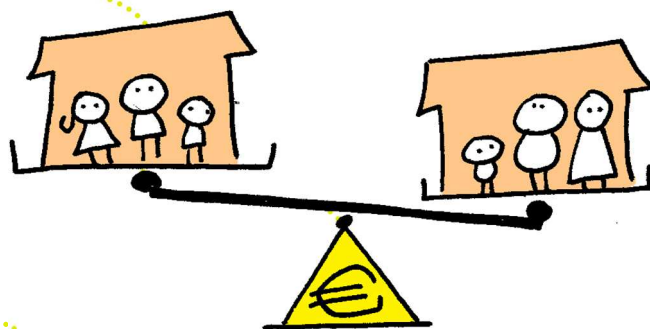
Les complémentaires

Les politiques, les économistes parlent moins de solidarité ou de protection collective et de plus en plus de protection individuelle. Aujourd'hui, **les salariés doivent en partie se protéger eux-mêmes en payant une complémentaire** (mutuelle, assurance). Elle permet d'être remboursé de frais qui ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale. Il y a différents niveaux de complémentaires. Pour être mieux protégé, il faut payer plus cher.



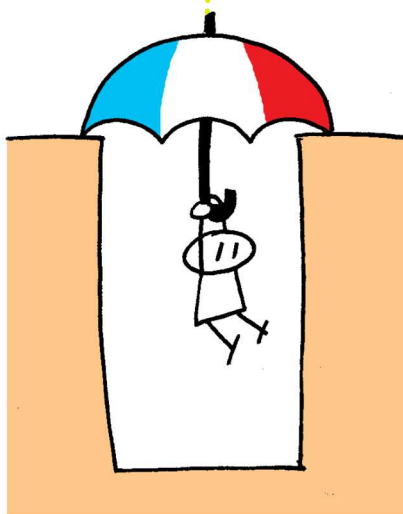
La réforme des retraites

Depuis 2013, **il faut travailler plus longtemps et les cotisations sont plus élevées.**



La réforme des allocations familiales

Toutes les familles ont droit aux allocations familiales mais, depuis le 1^{er} juillet 2015, le montant change selon les revenus.



Quelles évolutions ?

Petit à petit, **le vocabulaire a changé.** Le déficit de la Sécurité sociale est devenu « le trou » donnant l'idée que la Sécurité sociale fonctionne mal, que c'est une catastrophe économique. On parle plus souvent de « charges », qu'il faudrait réduire pour créer de l'emploi, que de « cotisations », avec l'idée de solidarité.

Des politiques souhaitent changer le fonctionnement de la Sécurité sociale. Ils veulent donner plus de place aux assurances, à la protection individuelle. Mais, pour beaucoup de Français, la Sécurité sociale, en protégeant tout le monde, reste très importante.